**Caisse de l'industrie de la construction (CIC)**
**Caisse de compensation de la Chambre genevoise de l'étanchéité et des toitures** – Caisse AVS 66.2 – Entrepreneurs Genève

Rue de Malatrex 14
1201 Genève

Tél. 022 949 19 19
Fax 022 949 19 20
www.ccb.ch

CCP 12-4493-3

Réf. : 013/GF/
Tél. direct : 022 949.19.61

Genève, le 6 octobre 2011

**Jours fériés de fin d'année – personnel d'exploitation horaire et mensuel**

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-après les directives concernant les jours fériés des

**25 décembre 2011, 31 décembre 2011 et du 1er janvier 2012**.

Les jours fériés mentionnés ci-dessus tombant sur des samedis ou des dimanches :

- ne sont pas reportés sur des jours ouvrables,
- ne donnent pas droit à des indemnités,
- ne doivent pas être déclarés à la caisse de compensation,
- ne sont pas remboursés à l'entreprise.

Nos Services sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à la présente et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Caisse de compensation de la Chambre genevoise
de l'étanchéité et des toitures

Jean Rémy Roulet
Directeur